



Réunion RPX du 16 Octobre.

Attaque des protocoles congés !!

La direction de l'ET TGV SE a annoncé sa volonté de modifier les protocoles congés des premières UP qui ont intégré l'ET TGV SE à sa création : Lyon Scaronne, UP Provence (MSC,AV), UP méditerranée, UP BFC (MLH, DN, BN). Les autres suivront plus tard.

LES CONGÉS PAYÉS ONT 80 ANS



C'est donc au travers de réunions locales que seront menées les soit disant discussions. SUD-Rail a demandé comment sont désignés les participants, la direction a été très mal à l'aise pour nous répondre car il semblerait que sur certaines UP les choix soient faits « entre amis » comme sur Mulhouse où le cup a convoqué un seul agent.

SUD-Rail a rappelé à la direction que c'est un sujet très sensible et que toutes modifications des protocoles doit passer à minima par la CSSCT (ex CHSCT).

Nous serons très vigilants sur ces projets car encore une fois ces modifications ne sont pas en faveur de l'amélioration de nos périodes de congés !

Chaussures pour les ADC.

Contrairement à de nombreux établissements où la direction veut imposer le port de chaussures de sécurité « coquées », la direction de l'ET TGV SE laisse aux ADC le choix du modèle qui seront remboursés de la somme forfaitaire de 60 € sur présentation d'une facture.



Baisse des couts

Pas à tous les niveaux de l'ET TGV SE.

Au moment où la direction de l'ET nous parle de baisse des couts et attaque les conditions de travail avec la remise en cause des accords locaux, protocoles congés, augmentation de la productivité, suppression de postes etc. .. Cette même direction n'hésite pas à organiser 2 jours de forum dans un hôtel 4 étoiles de Lyon avec petit fours, nuits d'hôtel et participation d'une société de production.

Tout cela pour la modique somme de 80 000 € !!

Fin du bureau de commande de BFC

Souvenez vous les rattachements à l'ET TGV SE ne devaient rien changer, et bien la direction viens d'annoncer la fin de la gestion des ADC TGV par les GM TER pour 2020 sur BFC. Ces derniers seront gérés par le Charolais.

Bientôt le tour de quel site ?



ET TGV SE



La direction semble vouloir tester la mobilisation des CRML de Paris Bercy.

La direction a envoyé un courrier de menace aux CRML de Bercy car certains refusent la présence des TB en cabine lors des études lignes Conflans. En effet les CRML se mobilisent pour continuer à avoir une charge régulière pour la pérennité de leur métier. Ouigo refuse toujours de leur affecter cette charge mis à part en opérationnel. SUD-Rail comprend tout à fait la réaction des CRML et appelle les TB et TA à ne pas entrer en confrontation. Chacun son métier, tous unis nous sommes plus fort !



Lyria veut diminuer ses couts traction

Lyria a demandé à l'établissement de baisser ses couts coté traction. Les RHR coutent trop chères en Suisse, il en est de même pour la future formation ETCS. Pour répondre à cela la direction envisage de diminuer le nombre d'autorisés CFF. Ce sont 70 ADC qui pourraient perdre cette compétence. Dans le viseur: le roulement 101 de Lyon Scaronne et celui de Besançon. Mais cela risque d'aller plus loin avec l'augmentation des demi-tours PLY/GCO avec passage à la machine à laver à GCO et une étude sur les garages/ dégarages à Conflans par les TB ou les remiseurs dégarageurs. Le modèle OUIGO semble faire des petits !



Suite au droit de retrait légitime et justifié des ASCT et ADC qui se sont retirés de leur situation de travail pour cause de danger grave et imminent, la direction a décidé de se placer dans l'illégalité...

⇒ **La direction a placé une partie des agents en HA (absence irrégulière) et ce dans l'illégalité la plus complète !**

⇒ **La direction a adressé des mises en demeure illégales à une partie des agents !** (à titre d'information, les cadres qui ont signé ces mises en demeure illégales sont passibles d'une condamnation pénale de 10 000 € par agent ayant reçu une mise en demeure).

Si la direction procède à des retenues financières, SUD Rail fera le nécessaire juridiquement pour rétablir les agents dans leurs droits !

Formations SST et incendie.

Il n'est toujours pas possible aux ADC d'être formé SST. Le prétexte est que les ADC sont des roulants ! Donc pas assez présents dans les locaux de notre méga-établissement. Après ce qui se passe en dehors notre direction à l'air d'en avoir rien à faire !



Nous sommes aussi intervenus sur les recyclages incendie et le fait qu'il y a pour bon nombre d'ADC une éternité que nous n'avons pas manipulé les différents types d'extincteur. La direction nous a promis qu'elle allait regarder si elle pouvait organiser un recyclage pratique. Affaire à suivre...

Fiasco Aum

Support parfois inadapté, formation partielle, absence de textes et documents règlementaires, questions sans réponses ou réponses différentes en fonction des formateurs, nouvelle règle des 3 minutes incluse ou pas dans la formation, évaluation collective souvent corrigée avant envoi sur la tablette, refus de fournir les résultats de l'évaluation : voici comment nous prépare notre direction à des modifications majeures des règles de mise en mouvement des trains.

Si vous estimez que la formation ne vous a pas permis de percevoir et d'intégrer la totalité des cas qui vous concernent et qui vous permettront de faire votre travail en toute sécurité, vous pouvez demander à votre DPX (de préférence par écrit) un complément de formation.

Suite aux droits de retrait la direction nationale étudie le possible report des nouvelles règles de mises en mouvement. Réponse prévue le 24 octobre.



Droit de retrait